

DAJI/2014/Décision/Tarifs/38

Décision portant approbation du tarif d'inscription
au colloque «Marivaux entre les genres : le corps,
la parole, l'intrigue»

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

*Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu la délibération n° 2013/04/23-04 du conseil d'administration en date du 23 avril 2013, donnant
délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,*

DÉCIDE

Article 1 :

Est approuvé le tarif d'inscription au colloque «Marivaux entre les genres : le corps, la parole, l'intrigue» organisé par le Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille.

Ce colloque aura lieu du 15 au 17 janvier 2015 à la Maison de la Recherche à Aix-en-Provence.

Les droits d'inscriptions sont fixés à :

- 50 € pour les participants
- gratuité pour les personnels d'AMU et les doctorants

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 15 décembre 2014


Yvon Berland
Président de l'Université d'Aix-Marseille

